
Impossible démocratie européenne ?

Pierre Bailly*¹

¹Grenoble 2 - Faculté d'Économie (UPMF UFR ESE) – Université Pierre-Mendès-France - Grenoble II
– 1241 rue des Résidences - Domaine Universitaire - 38400 Saint-Martin-d'Hères, France

Résumé

Notre communication est de situer le paradoxe de la construction européenne dans un processus historique qui s'est déroulée en dehors des formes usuelles de la démocratie. La démocratie n'est pas consubstantielle au processus communautaire, elle est par contre essentielle au plan des États. Des États membres démocratiques, condition de participation au processus d'intégration, ont développé des institutions communautaires ne disposant que d'une légitimité technocratique d'efficacité et de recherche du consensus. L'extension des compétences de l'UE inquiète les citoyens sont exclus du processus de décision sauf par l'intermédiaire des chefs d'État et de gouvernement avec une désaffection envers l'UE. Le conseil européen est une démocratie à 28 avec ses règles de décision. L'UE est à une bifurcation plus de technocratie ou plus de démocratie.

Mots-Clés: Démocratie, Union européenne, Europe

*Intervenant